



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU NORD

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer

Arrêté portant composition de la Section spécialisée lait de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture du Nord

**Le Préfet de la région Nord – Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Officier de l'ordre national de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite**

VU l'article R.313-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime

VU la loi n° 99-574 du 9 juillet 1999 modifiée d'orientation agricole et notamment l'article 2 ;

VU la loi n° 2003-591 du 2 juillet 2003 modifiée habilitant le gouvernement à simplifier le droit ;

VU l'ordonnance n° 2004-637 du 1^{er} juillet 2004 relative à la simplification de la composition et du fonctionnement des commissions administratives et à la réduction de leur nombre ;

VU le décret n° 90-187 du 28 février 1990 modifié relatif à la représentation des organisations syndicales d'exploitants agricoles au sein de certains organismes ou commissions ;

VU le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives et notamment l'article 17 ;

VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

VU l'arrêté préfectoral du 28 juin 2007 modifié définissant les organisations syndicales habilitées à siéger au sein des commissions ou organismes départementaux ;

VU l'arrêté préfectoral du 2 janvier 2010 portant nomination des membres de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture ;

VU le règlement intérieur de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture et de ses sections spécialisées adopté le 13 septembre 2007 ;

VU la délégation de signature accordée au Directeur départemental des territoires et de la mer par M. le Préfet du Nord par arrêté du 16 mars 2010 ;

VU l'avis de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture du 24 janvier 2008 ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur départemental adjoint des territoires et de la mer du Nord ;

ARRETE

Article 1 : Sont nommés membres de la section spécialisée « lait » de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture :

a) Es qualité

- le Président du Conseil Général ou son représentant,
- le Directeur départemental des territoires et de la Mer ou son représentant,
- la Directrice régionale des finances publiques du Nord-Pas de Calais et du département du Nord ou son représentant,

b) Le Président de la Chambre Départementale d'Agriculture ou son représentant :
Madame Christine DELEFORTRIE

c) Représentants des organisations syndicales agricoles à vocation générale

M. François MOREAU
M. Jacques WYCKAERT
M. Etienne BAJEUX
M. Dominique ROLLIER
M. Guillaume DESERT
Mme Claude BONNEVILLE
Mme Blandine HUART
M. Christian SOCKEEL

ou leurs suppléants respectifs.

d) Autres membres


- M. Luc VERHAEGHE – représentant des activités de la transformation des produits de l'agriculture, secteur coopératif
M. Benoît POUILLARD - représentant des activités de la transformation des produits de l'agriculture, secteur coopératif
M. Stéphane LIEVIN – représentant des activités de la transformation des produits de l'agriculture, secteur industriel

Article 2 : L'arrêté nominatif des membres de la section spécialisée lait du 25 janvier 2008 modifié est abrogé.

Article 3 : Monsieur le Directeur départemental des territoires et de la mer du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté

Fait à LILLE, le 20 septembre 2010

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation
le Directeur départemental des territoires et de la mer


Philippe LALART